# SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Introduction générale

[La Nation] « garantit à tous, notamment à l’enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. » (Alinéa 11 du préambule de la Constitution du 27 octobre 1946)

Le mal travail coûte quatre points de PIB par an à notre économie. Ce chiffre se situe dans la moyenne européenne. Il représente 80 milliards d’euros par an, à comparer aux 14 milliards de déficit de la Sécurité sociale.

Le travail n’est pas un coût, c’est une richesse, c’est même lui qui crée la richesse. Il est le fondement même de ce qui fait l’humanité. La santé quant à elle, n’a pas de prix.

La prévention des risques professionnels recouvre l’ensemble des dispositions à mettre en œuvre pour préserver la santé et la sécurité des salariés, améliorer les conditions de travail et tendre au bien-être au travail.

## Diapo 2 : les objectifs du cours

On fera également un focus sur la délégation de pouvoirs

## Diapo 3 : les grands titres de la presse

Silence, des ouvriers meurent.

Dans la presse, la catégorie en général, c’est « fait divers – justice ». Régulièrement, on va connaître le nom du chef des urgences, le nom de la personne qui dirigeait la caserne de pompiers et qui est intervenue ce jour-là ; par contre, de la victime, on ne connaîtra ni l’âge, ni parfois même sa profession exacte ! « Un homme est mort », et voilà.

Un homme est grièvement blessé et en urgence absolue, ça va faire l’objet d’une brève, mais on ne saura jamais si la personne va mieux, si elle est décédée, etc. C’est le strict minimum : des articles de fond sur les accidents du travail, il y en a très rarement.

Les articles sont déjà tellement courts et concis qu’ils ne parlent jamais des risques ou des politiques des entreprises. Concernant la question du contrat ou du statut par exemple – est-ce que c’était un intérimaire, un apprenti, etc. – c’est extrêmement rare que ce soit abordé. Ce qui en ressort donc la plupart du temps, c’est l’idée d’une fatalité.

## Diapo 4 : Les victimes

Au-delà des statistiques, les victimes d’accident du travail sont des personnes :

Sur le compte Twitter « Accident du travail : silence des ouvriers meurent », Matthieu Lépine, professeur d’histoire-géographie en collège les recense.

Romain, 17 ans, apprenti bucheron victime d’un AT mortel

Flavien, 25 ans travaillait au sondage d’un puit de pétrole quand il a été victime d’un AT mortel

Barry, ouvrier du bâtiment est mort d’une chute de hauteur sur un chantier de Pantin

Pedro, 32 ans, percuté mortellement par la charge d’une grue

Damien, électrocuté sur le chantier de la piscine d’un hôtel de luxe

Benjamin, 23 ans a fait une chute mortelle sur un chantier du bâtiment

Paul Louis, mort en mer

Richie, morte au travail dans une usine de traitement de béton

## Diapo 5 : Le droit du travail s’est construit autour de la prévention des risques professionnels

La prévention des risques professionnels

* s’inscrit dans un cadre plus large (environnemental, santé publique…),
* est une priorité au niveau national et européen,
* évolue grâce à une meilleure connaissance et prise en compte des risques.